

## Libérer et refonder la France (1943-1945)

Épuration : Mona Reimeringer, une traductrice au service de la Gestapo (AD 41, 141 J 6 et 173 PER)

Thématique : Épuration dans une France à reconstruire

Copie d'une lettre de Mona Reimeringer (AD 41, 141 J 6)

Monsieur MAUGER  
député du Loir-et-Cher

27 décembre 1945

Monsieur ,

Jusqu'à présent, croyant toujours que l'injustice dont je suis victime sera réparée, je ne voulais pas m'adresser à vous . Mais aujourd'hui je fais appel à vous, sachant que vous allez m'écouter .

Vous savez , comme moi, que je tiens en ma possession des documents accablants pour vous ; le double est entre les mains des Américains . Il s'agit de 3 graves accusations dont je tiens les preuves formelles . Je ne veux pas faire de chantage, au contraire j'ai une grande estime pour vous . Malgré la pression faite sur moi par certains milieux politiques, je me suis toujours tue . Mais je voudrais que vous veniez à mon secours. Auparavant il faut que vous sachiez les faits suivants :

Etant interprète au S D, j'ai toujours travaillé pour les services américains, et j'ai rendu de grands services, aussi bien à l'Amérique qu'à la France . A la Libération je me suis rendue immédiatement aux services américains qui m'ont toujours considérée comme leur alliée . Le 12 octobre dernier, je fus victime d'un rapt odieux. Sous prétexte d'un renseignement, la police de la rue des Saussaies ma demandé de passer à leur bureau. Je m'y suis rendue, accompagnée d'un officier américain. Là on a injurié et frappé cet officier, et on m'a enlevé de force, jetée dans une voiture et emmenée à Blois.

Le juge d'instruction était fort surpris de me voir, car le mandat d'arrêt n'existait pas . L'ambassade d'Amérique, fort mécontente de cet affront, a fait démarches sur démarches pour m'avoir mais en vain. On ne pouvait désavouer le geste de la police .

Vous savez très bien, Monsieur Mauger, que je n'ai fait que du bien à Blois et dans le département, que j'ai sauvé beaucoup de vies françaises, que mon nom n'était connu, ni synonyme de cruauté, que là où je pouvais aider, je le faisais, que si je n'avais pas été là, le département aurait souffert beaucoup plus . Don en me défendant, vous défendez une cause juste . Et les services américains vous seront profondément reconnaissants de vos démarches .

Je fais appel à vous, Monsieur Mauger, à l'homme juste que vous êtes. Je ne puis rester en prison, ceci est une profonde injustice ! Je fais appel à vous pour que vous voyez le juge d'instruction et le Commissaire du Gouvernement, pour demander au Préfet que je sois traitée en prison avec tous les égards dus à mes services rendus , que mon nom ne soit jamais prononcé par les journaux locaux .

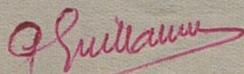
Je vous lance cet appel désespéré, sachant bien que vous ne resterez pas insensible. D'autre part, je vous juge que les documents seront détruits, les doubles également, et celui qui se trouve en la possession d'une certaine personne y perdra toute sa valeur .

Je vous remercie d'avance de ce que vous ferez pour moi, et je vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération .

signé : Mona Reimeringer

Cette lettre cachetée par moi est mise à la poste par mon avocat dont l'adresse est la suivante : Maître COULON, 20 rue des Ecoles Paris

Copie conforme à l'original



# LA "MONA" EST A BLOIS

## Nous espérons qu'elle révélera les noms des indicateurs de la Gestapo qui opéraient dans les différents secteurs du département

C'est avec une certaine satisfaction que les Résistants du Loir-et-Cher apprendront que la célèbre Mona, l'un des chefs de la Gestapo, a été ramenée sur les lieux de ses méfaits. Chacun se souvient de cette femme blonde, Luxembourgeoise d'origine, et qui régnait en maîtresse à la Villa Cavalier. Elle était d'ailleurs dans les meilleurs termes avec le sinistre Bauer qui commandait les services de la Gestapo du département. Les pouvoirs de la Mona étaient quasi discrétionnaires et son amant lui laissait toute liberté pour déclencher des actions répressives. A son gré, elle provoquait des arrestations, mais aussi parfois, elle accordait la relaxe des détenus.

### LA MONA ET LES AUTORITES FRANÇAISES

La Mona évoluait avec aisance dans les divers milieux administratifs du département. Elle possédait ses grandes et ses petites entrées à la Préfecture, et des indiscrétions nous permettent d'affirmer qu'elle prenait parfois le thé avec les plus hauts fonctionnaires du département.

### COMMENT ELLE PROCEDAIT

Au cours des interrogatoires, elle était tour à tour affable et violente. Lorsqu'elle n'obtenait pas les renseignements désirés, elle appelait ses hommes de main, qui entraînaient le détenu vers une salle où ils le torturaient. Très perspicace, la Mona connaissait tous les replis de l'âme humaine. Elle réussit, à force de promesses alléchantes et d'argent, à constituer sur Blois et sur les cantons du département, un véritable réseau d'espionnage soumis à sa dévotion.

### LA MONA MANQUAIT DE CRAN

Dans les semaines qui précédèrent la libération, la Mona n'osait plus coucher à Blois par crainte des bombardements. Chacun sait que M. Aucour, Préfet du Loir-et-Cher, abandonnait chaque soir sa Préfecture pour se réfugier à Chambon; quant à la Mona, elle

séjournait à Cellette. Certains habitants de cette localité ont appris qu'elle s'enfuyait de sa villa à chaque fois que des avions anglais ou américains passaient dans le ciel. Elle se cachait dans une ferme. Ceux qui l'ont vue, nous diront que cette femme féroce à certains moments, et qui a sur la conscience la mort de tant de nos compatriotes, perdait le contrôle d'elle-même. Ces faits furent connus après coup par les F.T.P. de la région, sinon la Mona aurait été enlevée par eux en pleine occupation allemande.

### LA LIBERATION ET L'ARRESTATION DE LA MONA

Ce manque de sang-froid lui valut d'être arrêtée dans les jours

de l'insurrection, par un groupe de Résistants. Ils la remirent entre les mains de la police française qui était installée depuis quelques jours à Blois. Au bout d'un certain temps, la Mona fut transférée par les Américains vers un lieu que nous ne connaissons pas. Quelques personnes prétendent qu'elle se trouvait à Paris, et qu'elle jouissait d'une liberté relative. Fort heureusement, il n'en était rien et son retour à la Nouvelle Prison infirme toutes les allégations déclarant que la Mona était considérée par les Américains comme un agent double, se cachait à l'abri de notre justice.

### CE QUE NOUS POURRIONS

#### CONNAITRE AVEC LA MONA

Il est évident que la Gestapo ne pouvait agir directement sur la population. Il lui fallait dans chaque localité, pour déceler les patriotes, des « mouchards » de bas étage. Nous sommes persuadés que la Mona les connaissait tous.

Prenons un exemple particulier. Celui de l'arrestation de Mme et M. Masson et de M. Jardel, maire de Bracieux. La Mona procéda à leur interrogatoire. Elle avait sous les yeux les rapports qui lui étaient fournis — à coup sûr — par un habitant de Bracieux, Mme Masson et M. Jardel peuvent en témoigner, étant donné la précision des questions posées.

Eh bien, il faut maintenant que la Mona parle et qu'elle dévoile les noms de ses agents. C'est une question de justice pour nos morts.

D'autre part, nous pourrions ainsi épurer partiellement le pays de personnages indignes de porter plus longtemps le nom de français.

## Description des documents

**Lettre de Mona Reimeringer à M. Robert Mauger, député, conseiller général, maire de Contres et président du Comité départemental de Libération (CDL), en date du 27 décembre 1945.**

Mona Reimeringer a été recrutée le 1<sup>er</sup> mars 1943 comme traductrice pour la Gestapo de Blois sous le commandement de Ludwig Von Bauer. Arrêtée pour intelligence avec l'ennemi puis protégée par les services secrets américains, elle est emprisonnée à Blois dans l'attente de son jugement depuis le 16 octobre 1945. Dans cette lettre, elle sollicite l'aide de Robert Mauger en le menaçant de diffuser des informations compromettantes à son sujet.

**Article « La « Mona » est à Blois » du journal *Le Patriote* du 11 au 18 février 1946 (n°76-93).**

*Le Patriote* est un journal d'abord clandestin, émanant des groupes Front National et FTP, qui paraît dès novembre 1942. Son rédacteur est Lucien Jardel, résistant appartenant au parti communiste. L'article évoque le rôle joué durant l'Occupation par Mona et espère qu'elle révélera une liste de collaborateurs pour épurer le pays.

## Contexte

Le débarquement allié marque le début de la reconquête du territoire sur l'ennemi. Les bombardements s'intensifient sur Blois et les FFI, armées par les alliés, multiplient les opérations de sabotage. La Gestapo reçoit l'ordre de quitter la ville et de faire évacuer les femmes à son service les 7 et 8 août 1944. Avec l'appui des troupes américaines, les FFI libèrent Blois le 16 août. Le quartier Blois Vienne est libéré le 1<sup>er</sup> septembre 1944.

Mona fuit mais elle est arrêtée le 5 septembre 1944 par les FFI. Elle est interrogée puis remise à l'armée américaine en stationnement à Romorantin. Le 17 septembre 1944, elle est transférée au Centre des Interrogatoires à Paris.

Le rétablissement des institutions en Loir-et-Cher est progressif : un Comité départemental de Libération présidé par Robert Mauger est mis en place, ainsi qu'un nouveau préfet, Louis Keller.

Dès juin 1944, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) met en place par ordonnance une cour de justice dont le rôle est de statuer sur les faits de collaboration. En Loir-et-Cher, plusieurs exécutions sommaires ont lieu : c'est « l'épuration sauvage ».

Les autorités de la région multiplient alors les démarches pour obtenir le retour de Mona Reimeringer en Loir-et-Cher. En effet, les mises en cause de Mona s'accumulent au fil des rapports de gendarmerie et des dépositions de ses victimes.

Sous prétexte de documents à compléter, elle est convoquée au commissariat à Paris, le 12 octobre 1945, arrêtée puis ramenée à Blois où elle est emprisonnée sous le pseudonyme de Marie Delphine Durand.

La nouvelle de son transfert ne fuite dans la presse que quelques mois plus tard.

## Analyse

Le 27 décembre 1945, Mona Reimeringer écrit cette lettre au président du CDL alors qu'elle est emprisonnée à Blois depuis le 16 octobre 1945.

Elle se dit innocente et prétend ne pas vouloir lui nuire tout en indiquant qu'elle pourrait révéler des informations compromettantes à son sujet s'il refuse d'intercéder en sa faveur. Elle souhaite qu'il l'aide à obtenir sa libération ou, a minima, de meilleures conditions de détention et l'assurance d'une discrétion sur sa présence en Loir-et-Cher.

Elle évoque sa ligne de défense et se présente comme une sorte d'agent double à la fois interprète au service de renseignements (SD) de la Gestapo de Blois mais travaillant aussi pour les services américains.

Elle rappelle également les conditions discutables de son arrestation par la police française qui l'aurait illégalement soustraite à la protection américaine. En effet, entre septembre 1944 et octobre 1945, les autorités préfectorales et policières du département n'ont cessé de réclamer aux Américains la remise de Mona Reimeringer à la justice du Loir-et-Cher.

Elle promet la destruction des dossiers mettant en cause Robert Mauger s'il accepte de l'aider. D'autres documents indiquent en effet que Mona Reimeringer l'accuse, en tant qu'horloger et bijoutier de métier, de trafic d'or et de rapport avec le SD, autrement dit d'avoir dénoncé des résistants à la Gestapo de Blois.

Quelques mois plus tard, la nouvelle de son transfert à Blois fut dans la presse. *Le Patriote* dépeint un portrait de Mona bien différent, celui d'une collaboratrice active et violente ayant participé aux interrogatoires et aux arrestations de maquisards. Il souligne aussi ses liens étroits avec l'administration française dont faisait partie Robert Mauger. Enfin, le journal espère qu'elle divulguera le nom d'autres indicateurs de la Gestapo afin qu'ils soient eux aussi jugés.

L'épuration légale est souvent jugée trop lente et trop clémente par les anciens résistants et la population. Le procès de Mona Reimeringer aura lieu les 26 et 27 septembre 1946.

Elle sera déclarée coupable d'intelligence avec l'ennemi, condamnée à 20 ans de travaux forcés, à une peine d'indignité nationale à vie et à la confiscation de ses biens.

### Pour aller plus loin sur ce thème

#### Documents conservés aux archives départementales :

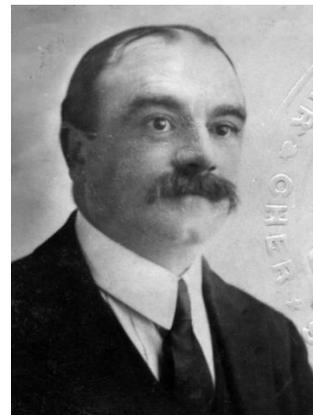
- 141 J 6 : Note jointe au dossier Mauger et autres documents relatifs à Mona.
- 1652 W 21 / 1756 : Rapport du commissaire spécial adjoint René Boisselier, de la BST d'Orléans, des 22-23 février 1945, relatif à l'interrogatoire de Mona à Paris.
- 1375 W 155 : Correspondance entre les autorités françaises pour obtenir le retour de Mona en Loir-et-Cher entre septembre 1944 et juin 1945.
- 1585 W 30 : Registre d'écrou de la prison de Blois, écrou de Mona sous le nom de Marie Delphine Durand, n°760, 16 octobre 1945.
- 1375 W 122 : Correspondance du capitaine Monchicourt au colonel Valin de la Vaissière, commandant des FFI de Loir-et-Cher, à propos d'une épuration jugée trop lente.
- 166 PER 1946 / 2 : article de *La Nouvelle République du Centre Ouest* des 27 et 28 septembre 1946 relatant le procès de Mona et son verdict.
- 173 PER : articles du journal *Le Patriote* du 11 février au 9 mars 1946 au sujet de Mona.

#### Blog de Thérèse Gallo-Villa, historienne locale :

- « L'éminence grise » de la Gestapo de Blois... « Mona la blonde » : Marie Delphine Reimeringer, veuve Blavot (1906-1986) <https://www.tharva.fr/1939-1945/mona-la-blonde>
- Les procès de Mona : <https://www.tharva.fr/1939-1945/les-proc%C3%A8s-de-mona>



Mona Reimeringer dite « Mona la blonde »  
(AD 41, 141 J 6)



Robert Mauger, député, conseiller général  
et maire de Contres (AD 41, 1578 W 12)